

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

CCAS D'ELLIANT

## DÉLIBÉRATION DU 7 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de membres en exercice : 11**

**Nombre de membres présents : 7**

**Membres présents :** Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Isabelle MAGIDS

**Membres présents en visio :** René LE BARON, Fabien CARON

**Membres absents :** David AUDREN, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY

**Date de la convocation :** 30 mars 2021

---

### DELIBERATION N° 2021/01/01

**OBJET : Adoption des comptes de gestion du receveur – exercice 2020**

Madame la vice-Présidente informe le conseil d'administration que les exécutions des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 ont été réalisées par M. le Trésorier de Rosporden et que les comptes de gestion établis par cette dernière sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Monsieur le Président précise que le receveur a transmis à la commune ses comptes de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Madame la Présidente invite Monsieur Jean-François VIAUX, comptable public, à présenter le compte de gestion.

Considérant la concordance de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Président et des comptes de gestion du receveur,

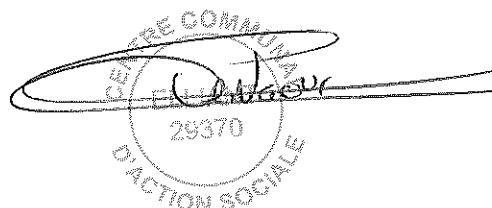
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en Mairie, le 7 avril 2021,  
Au registre sont les signatures.

La vice-présidente du CCAS  
Carine LE NAOUR

Reçu à la Préfecture  
du Finistère le  
13 AVR. 2021



**DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE**

**CCAS D'ELLIANT**

**DÉLIBÉRATION DU 7 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de membres en exercice : 11**

**Nombre de membres présents : 7**

**Membres présents :** Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Isabelle MAGIDS

**Membres présents en visio :** René LE BARON, Fabien CARON

**Membres absents :** David AUDREN, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY

**Date de la convocation :** 30 mars 2021

---

**DELIBERATION N° 2021/01/02**

**OBJET : Adoption du compte administratif 2020 - budget du CCAS**

Madame la vice-Présidente expose au conseil d'administration les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020.

Selon la règle en vigueur, Madame la vice-Présidente ne prend pas part aux débats et aux votes.

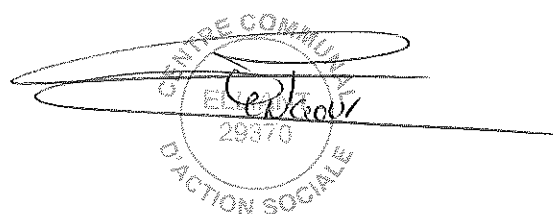
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte le compte administratif de l'exercice 2020 du budget du CCAS arrêté comme suit :

<b>RESULTATS 2020</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>TOTAL</b>
Dépenses	300 €	16 921,40 €	
Recettes <i>(dont report de N-1 affecté au 1068)</i>	449 € 0 €	21 765,00 €	
Résultat de l'exercice N <i>(recettes - dépenses)</i>	<b>+ 149 €</b>	<b>+ 4843,60 €</b>	
Reports exercices de N-1 au 001 et 002	324,24 €	600	
Résultat cumulé de clôture (sans RAR)	<b>473,24 €</b>	<b>5443,60 €</b>	<b>5916,84 €</b>

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Reçu à la Préfecture  
du Finistère le  
13 AVR. 2021

Fait et délibéré en Mairie, le 7 avril 2021,  
Au registre sont les signatures.  
La vice-présidente du CCAS  
Carine LE NAOUR



DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

CCAS D'ELLIANT

**DÉLIBÉRATION DU 7 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de membres en exercice : 11**

**Nombre de membres présents : 7**

**Membres présents :** Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Isabelle MAGIDS

**Membres présents en visio :** René LE BARON, Fabien CARON

**Membres absents :** David AUDREN, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY

**Date de la convocation :** 30 mars 2021

---

**DELIBERATION N° 2021/01/03**

**OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2020**

Le vote relatif à l'approbation des comptes administratifs terminés, la vice-Présidente présente la capacité de financement de la section d'investissement et la capacité d'autofinancement de la section de fonctionnement.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, le conseil d'administration a constaté que la capacité de financement et la capacité de couverture par l'autofinancement se présentent comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Résultat de clôture	473,24 €	Résultat de clôture	5443,60 €
RESTES A REALISER :			
RAR Dépenses	0 €		
RAR Recettes	0 €		
<b>capacité de financement</b>	<b>473,24 €</b>	<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>5443,60 €</b>

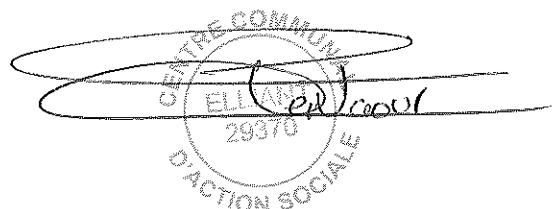
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide de procéder aux reports sur l'exercice 2021, comme suit :

- 473,24 € : solde de la section d'investissement reporté à l'identique au compte 001
- 1200,60 € : solde de la section de fonctionnement reporté au compte 1068
- 4243,00 € : solde de la section de fonctionnement reporté au compte 002

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Reçu à la Préfecture  
du Finistère le  
13 AVR. 2021

Fait et délibéré en Mairie, le 7 avril 2021,  
Au registre sont les signatures.  
La vice-présidente du CCAS  
Carine LE NAOUR



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

### Séance du 7 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de membres en exercice : 11**

**Nombre de membres présents : 7**

**Membres présents :** Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Isabelle MAGIDS

**Membres présents en visio :** René LE BARON, Fabien CARON

**Membres absents :** David AUDREN, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY

**Date de la convocation :** 30 mars 2021

---

#### **DELIBERATION N° 2021/01/04**

**OBJET : vote du budget primitif 2021**

Sur proposition de la vice-présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

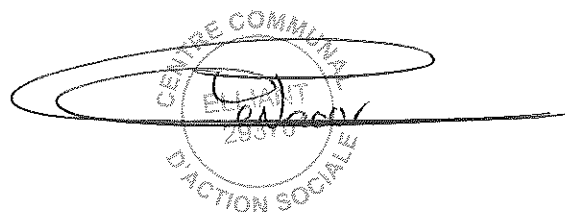
**Par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

**VOTE** le budget primitif 2021 du Centre Communal d'Action Sociale qui se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. La section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 27 548 €. La section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3022,84 €.

Fait et délibéré en Mairie, le 7 avril 2021,  
Au registre sont les signatures.

La vice-présidente du CCAS  
Carine LE NAOUR

Reçu à la Préfecture  
du Finistère le  
13 AVR. 2021



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

-

### Séance du 7 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 7 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**Nombre de membres en exercice : 11**

**Nombre de membres présents : 7**

**Membres présents :** Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Isabelle MAGIDS

**Membres présents en visio :** René LE BARON, Fabien CARON

**Membres absents :** David AUDREN, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY

**Date de la convocation :** 30 mars 2021

---

#### DELIBERATION N° 2021/01/05

#### **Objet : révision de la convention avec l'association ADMR d'Elliant**

Par délibération du conseil municipal du 13 juin 2003, la commune a passé une convention avec l'association ADMR d'Elliant. Cette convention prévoit le versement d'une indemnité de financement d'un poste de secrétaire par trimestre.

Cette convention est désormais caduque et mérite d'être actualisée. Un projet de convention financière a été élaboré en concertation entre le CCAS et l'association ADMR représentés par les Présidents et vice-Présidentes respectifs.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition de convention financière entre le CCAS et l'association ADMR
- Autorise le président et la vice-Présidente du CCAS à signer la convention financière entre le CCAS et l'association ADMR

Le conseil d'administration a voté le montant de la subvention inscrit au budget primitif selon la demande formulée par l'association ADMR.

Monsieur Patrice LE FLOC'H est exempté de vote en sa qualité de Président de l'ADMR.

POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

Fait et délibéré en Mairie, le 7 avril 2021,  
Au registre sont les signatures.  
La vice-présidente du CCAS  
Carine LE NAOUR

Reçu à la Préfecture  
du Finistère le  
13 AVR. 2021

